
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 17 septembre 2015 à 13 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

Mme Monique Vallée, conseillère de ville
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut
M. Benoit Gauthier, directeur des travaux publics et adjoint au directeur d'arrondissement

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 13 h 30.

CA15 20 0547

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

CA15 20 0548

Période de questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Aucune personne ne s'est inscrite au registre.

CA15 20 0549

Contrat à Energy In-hybrid Solutions Inc. - réparation du déshumidificateur au centre sportif Dollard St-Laurent

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 43 912,57 \$, taxes incluses, pour la réparation du déshumidificateur au centre sportif Dollard-St-Laurent dans l'arrondissement de LaSalle comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à Energy In-Hybrid Solutions Inc. le contrat à cette fin au prix total de 43 912,57 \$, taxes incluses, conformément à la soumission 290162-Rev 01.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1156152061

CA15 20 0550

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 13 h 35.

Adoptée à l'unanimité.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2015.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement substitut